

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

REUNION DU JEUDI 19 MAI

L'an deux mil seize, le jeudi 19 mai à 18 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué le 11 mai 2016, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Sébastien SOLARI, Maire.

Etaients présents :

Sébastien SOLARI, Edwige MARCHAND, Sabine BEGUIN, Marc DUPONT, Aurélie LE BOHEC, Antoine LEVENT (arrivé en retard), Jean-Christophe DOLAY, Caroline NOL, Laurent BEGUIN

Absente excusée : Néant

Absents excusés et représentés Florence PHILIPPE donne pouvoir à Caroline NOL
Jessica BRAZIER donne pouvoir à Sébastien SOLARI

A l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Sollicitation d'une subvention au titre du FDS 2016
- Rapport annuel du prix et de la qualité de l'eau 2015 (syndicat des eaux de la vallée du Péron)
- Document Unique – Demande de subvention
- Point sur les locations communales
- Projet achat d'un tracteur
- Préparation du 14 juillet 2016.
- Questions diverses

Secrétaire de séance : Aurélie LE BOHEC est élue secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la dernière séance :

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ajout d'un point supplémentaire :

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour

- Adhésion au groupement de commandes organisé par la CCVO pour la fourniture et livraison de béton, bordures, cailloux, matériaux de maçonnerie et peinture.

L'assemblée accepte à l'unanimité cet ajout

2016-24 : Adhésion au groupement de commandes organisé par la CCVO pour la fourniture et livraison de béton, bordures, cailloux, matériaux de maçonnerie et peinture.

Monsieur le Maire expose que :

Par délibération en date du 15 février 2016, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Val de l'Oise a approuvé la mise en place d'un groupement de commandes permettant de lancer un marché groupé pour la fourniture et livraison de béton, bordures, cailloux, matériaux de maçonnerie et peinture. Il est demandé aux communes de délibérer afin d'adhérer ou non au groupement de commandes. Ce groupement permet d'obtenir des prix plus intéressants et d'en faire bénéficier les communes pour leurs propres travaux.

Le Conseil Municipal :

- Vu l'article 8 du code des marchés publics
- Vu le projet de convention présenté

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'adhérer au groupement de commandes pour la fourniture et livraison de béton, bordures, cailloux, matériaux de maçonnerie et peinture ;

APPROUVE le projet de convention d'adhésion au groupement tel qu'il figure en annexe à la présente délibération,

DONNE délégation au maire pour représenter la commune dans ce groupement et signer la convention ;

DONNE délégation à la Communauté de Communes du Val de l'Oise coordonnateur du groupement de commandes pour la consultation, la passation, la signature et la notification du marché ; chaque membre du groupement restant responsable de l'exécution.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
10	0	0	0

2016-25 Sollicitation d'une subvention au titre du FDS 2016

Après avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil Général relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité,

Le conseil municipal de la commune de Chevresis-Monceau :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
10	0	0	0

- Sollicite une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité de l'année 2016 pour les travaux suivants :

N° opération	Nature des travaux	Appellation et n° de la voie	Longueur	Montant de l'opération TTC	Montant de l'opération HT	Subvention €	Charge communale
2016-00726	V	VC8 rue de la Hayette	173 m	24 835.31	20 696.09	7 657.55	17 177.76
Montant du projet				24 835.31	20 696.09	7 657.55	17 177.76

- S'engage :
 - A affecter à ces travaux 24 835.31 euros sur le budget communal
 - A réaliser les travaux dans un délai de trois ans, depuis le FDS 2010, à partir de la date de notification.

Arrivée de Mr LEVENT

2016-26 Rapport annuel du prix et de la qualité de l'eau 2015 (syndicat des eaux de la vallée du Péron)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les articles 73 à 76 de la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement ont introduit des mesures de transparence dans la gestion des services publics d'eau et d'assainissement. Ainsi, un rapport annuel doit être rédigé et présenté à l'assemblée délibérante.

Monsieur le Maire présente donc au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable afférent à l'exercice 2015 du Syndicat d'adduction d'eau – La Vallée du Peron.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le rapport annuel sur le service public de l'eau potable au titre de l'année 2015 du Syndicat d'adduction d'eau – La Vallée du Peron.

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
11	0	0	0

Le Maire rappelle à l'assemblée ;

Dans chaque collectivité, le Code du Travail (Art R.4121-1) impose à l'Autorité Territoriale de réaliser l'évaluation des risques professionnels de ses agents et de consigner les résultats dans un document intitulé « Document Unique ».

L'évaluation des risques professionnels consiste à :

- Recenser les dangers et coter les risques auxquels sont soumis les agents.
- Hiérarchiser les risques inhérents à l'activité de travail des agents.
- Proposer des mesures de nature à améliorer les conditions de travail afin de limiter la survenue des accidents de travail et des maladies professionnelles.

Afin de mener à bien un tel projet, un partenariat peut être réalisé entre les collectivités et le Fonds National de Prévention de la CNRACL. Ce projet au-delà du caractère subventionnable, permettra d'entamer une réflexion sur les méthodes de travail appliquées dans les services, et sur la prise en compte des aspects santé/sécurité à tous les niveaux de la collectivité.

Par ailleurs, le service prévention des risques professionnels du Centre de Gestion de l'Aisne accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leur démarche de prévention. Une aide technique est apportée pour le montage du dossier de demande de subvention ainsi que pour la procédure de mise en œuvre et de suivi de la démarche, dès lors que la collectivité est adhérente au service de prévention et santé au travail (sans coût financier supplémentaire)

Le Maire propose au Conseil Municipal de :

- S'engager dans une démarche globale de prévention des risques professionnels basée sur la réalisation préalable du document unique.
- Solliciter l'accompagnement du Centre de Gestion de l'Aisne.
- S'engager à mettre des moyens humains et financiers afin de mettre en place des actions de prévention.
- Nommer en interne un agent référent qui aura la charge de suivre et d'animer la démarche.
- Solliciter une subvention auprès du Fonds National de Prévention de la CNRACL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ADOpte ces propositions à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la démarche,

AUTORISE la commune à recevoir la subvention du Fonds National de Prévention correspondant au travail réalisé par les agents.

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
11	0	0	0

Point sur les locations communales

Monsieur le Maire fait le point sur les rénovations de logement, ainsi que les départs annoncés de locataires.

Une réunion de la Commission Logement est fixée au mardi 24 mai 2016 à 18 heures.

Monsieur le Maire propose la réalisation de petites réparations dans les logements communaux (changement de robinet, joint d'étanchéité,..) par l'agent communal.

Monsieur le Maire propose de demander des devis pour les plus gros travaux (réparation des volets roulants, ..)

L'assemblée est d'accord sur le principe pour effectuer ces démarches.

Projet achat d'un tracteur

Le tracteur communal n'est plus aux normes de sécurité : absence d'arceau de sécurité,..

La commune a le choix :

- Mettre le tracteur communal aux normes : il devra passer aux mines
- Acheter un nouveau tracteur

L'assemblée prend connaissance de devis concernant des tracteurs neufs ou d'occasions.

Dans l'attente de nouveaux éléments (prix de la reprise du tracteur actuel), le sujet sera abordé lors d'une prochaine réunion.

Préparation du 14 juillet 2016.

Retour sur la fête communale : problème d'attribution de tickets gratuits.

Programme du 14 juillet 2016

11 heures 30 : commémoration au monument aux morts

Midi : barbecue au bar des grandes sources

Les réservations devront être retournées avant le 6 juillet

Le prix des personnes extérieures est fixé à 7 €

Activités :

- Pêche
- Château gonflable encadré par un animateur
- Jeux de bois
- Sculpture sur ballons

Questions et informations diverses

- L'assemblée prend connaissance de l'analyse d'eau réalisée par l'Agence Régionale de Santé : l'eau est consommable.
- Journée du patrimoine se dérouleront les 17 et 18 septembre 2016.
Les organisateurs actuels souhaitent initiés des bénévoles : les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie
- Prise de connaissance d'un courrier de Xavier Bertrand relatif aux 100 jours d'actions concrètes du conseil régional
- Prise de connaissance du courrier du vice-président en charge du développement durable de Région relatif aux implantations d'éoliennes dans le secteur.
- Prise de connaissance de l'arrêté préfectoraux autorisation l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Neuville et Mont d'Origny et de Chatillon les sons et d'Origny-sainte-Benoite
- Point sur le projet de fermeture d'une classe : une délégation de 5 personnes (élus et parents d'élèves) rencontrera Mr STANEK, Inspecteur d'Académie de l'Aisne, le vendredi 20 mai à 11h30.
- Action « Voisins Vigilants » des personnes se portent volontaires.

Séance levée à 20 heures 45

Délibérations – séance du 19 mai 2016

N° d'ordre	Motif	N° page
<u>2016-24</u>	Adhésion au groupement de commandes organisé par la CCVO pour la fourniture et livraison de béton, bordures, cailloux, matériaux de maçonnerie et peinture.	1-2
<u>2016-25</u>	Sollicitation d'une subvention au titre du FDS 2016	2
<u>2016-26</u>	Rapport annuel du prix et de la qualité de l'eau 2015 (syndicat des eaux de la vallée du Péron)	2
<u>2016-27</u>	Document Unique – Demande de subvention	3

Sabine BEGUIN	Florence PHILIPPE <i>Représentée par Caroline NOL</i>	Jessica BRAZIER <i>Représentée par Sébastien SOLARI</i>
Antoine LEVENT	Sébastien SOLARI	Marc DUPONT
Jean-Christophe DOLAY	Edwige MARCHAND	Laurent BEGUIN
Aurélie LE BOHEC	Caroline NOL	